

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

**L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE
RECRUTE
SA / SON :**

**CHARGE DE MISSION
EFFICIENCE ET PERTINENCE DES SOINS (H/F)
- Poste situé à Lille -**

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins dont les missions sont :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma régional de santé
- Réguler l'offre de soins, planifier, programmer les activités des offreurs de soins
- Autoriser les activités de soins et d'équipements matériels lourds
- Contractualiser et allouer les ressources
- Garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé, des soins et des produits de santé
- Assurer l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins

La Direction de l'Offre de Soins est composée outre le bloc direction, de 3 sous-directions et 15 services répartis comme suit

- Sous-direction Démographie, formation et gestion des ressources humaines du système de santé :
 - Service Gestion des Ressources Humaines Hospitalières
 - Service Gestion et Formation des Professionnels de Santé
 - Accès aux soins sur les territoires, Parcours coordonnés et coopération
- Sous-direction Performance, efficacité, qualité de l'offre de soins et produits de santé/biologie :
 - Service Analyse financière
 - Service Amélioration de l'efficacité
 - Service Information médicale et T2A
 - Cellule Produits de santé et Biologie
- Sous-direction offres de soins hospitalière et soins non programmés :
 - Service Accès aux soins non programmés et Transports Sanitaires
 - Service Planification, autorisation et contractualisation
 - Service Allocation de ressources
- Des pôles de proximité :
 - Pôle de proximité territorial Somme
 - Pôle de proximité territorial Aisne
 - Pôle de proximité territorial Oise
 - Pôle de proximité territorial Nord
 - Pôle de proximité territorial Pas de Calais

La Sous-Direction Performance, Efficacité, Qualité de l'offre de soins et produits de santé - biologie est chargée de :

- L'appui à la performance des organisations sur l'ensemble des champs d'intervention de la DOS et en particulier dans le domaine des établissements de santé, avec l'utilisation d'expertises dédiées ;
- La qualité, la sécurité et la pertinence des soins ;
- Le Pilotage des dossiers relatifs aux produits de santé et à la biologie, en lien avec l'OMEDIT ;
- Le suivi budgétaire et financier des offreurs du système de santé,
- Le pilotage des dialogues de gestion avec les établissements de santé,
- L'accompagnement des établissements en difficulté,
- L'expertise et le suivi des projets d'investissement

Elle déploie des ressources en matière d'expertises devant servir notamment à appuyer l'action des deux autres sous-directions.

Elle regroupe 3 services et une cellule :

- o Service Analyse financière : suivi budgétaire et financier des établissements de santé, contrôle de gestion, qualité

comptable des EPS.

- o Service Amélioration de l'efficacité : accompagnement des établissements en difficulté, patrimoine, achats, pertinence des soins, qualité.
- o Service Information médicale et T2A : expertise technique sur études PMSI -SNIRAAM et T2A (incluant contrôle externe).
- o Cellule Produits de santé et Biologie : analyse stratégique des organisations (officines, PUI, laboratoires, grossistes) en ville et à l'hôpital, instruction des autorisations et contrôle des opérateurs, participation au dispositif interne en pharmacovigilance et matériovigilance.

Rattaché(e) au Responsable du service Amélioration de l'Efficacité, le/la chargé(e) de mission sera particulièrement en charge de :

MISSION 1 : Coordonner l'élaboration et la mise en œuvre des plans régionaux en matière de gestion du risque et de pertinence des soins, dont le Plan d'actions régional d'amélioration de la pertinence des soins (PAPRAPS)

- Elaborer le Plan d'actions régional d'amélioration de la pertinence des soins (PAPRAPS) avec l'appui des chefs de projets thématiques de l'ARS et de l'Assurance Maladie (AM) et les membres de l'Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins (IRAPS). Dans ce cadre, mener une veille permanente sur les besoins et les initiatives des professionnels de santé de la région en matière de pertinence des soins ;
- Assurer le suivi de l'ensemble des actions, faire évoluer le plan le cas échéant (avenants annuels) ;
- Assurer l'organisation et la préparation de l'Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins (IRAPS)
- Apporter son aide méthodologique pour l'élaboration des actions régionales ;
- Animer des groupes de travail au niveau régional en lien avec les équipes des réseaux AM et ARS et les chefs de projet thématiques sur les thématiques retenues ;
- Promouvoir les actions engagées au niveau régional et national ;

MISSION 2 : Piloter le suivi des Contrats d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficacité des Soins (CAQES)

- Coordonner la démarche du CAQES avec l'ensemble des interlocuteurs au niveau régional (pilotes de l'ARS, de l'Assurance Maladie et de l'OMEDIT) et national (DSS et DGOS) ;
- Organiser et participer à l'évaluation annuelle des objectifs des contrats et avenants ; Assurer dans ce cadre le paramétrage de l'application(ecars)
- Assurer le suivi des actions sur les domaines des produits de santé, en lien avec l'OMEDIT et des transports sanitaires ;
- Déterminer au regard des résultats des indicateurs les montants d'intéressements des établissements et les notifier

MISSION 3 : Participer au suivi de la coordination des actions entre l'ARS et l'Assurance Maladie

- Participer à l'organisation de la Commission Régionale de Concertation des Actions (CRCA) ARS-AM dans le cadre des conventions cadres de coopération ;
- Assurer le suivi des conventions ARS – Assurance Maladie ;

MISSION 4 : Assurer le suivi des projets article 51 sur le périmètre sanitaire ;

En lien avec la DST assure le suivi des projets article 51 sur le périmètre sanitaire

MISSION 5 : Référent ARS auprès de l'OMEDIT

- En lien avec les référents thématiques ARS et les pharmaciens de l'OMEDIT, coordonner l'élaboration du programme annuel de travail de l'OMEDIT et la réalisation de son bilan annuel ;
- Assurer le suivi des actions communes

MISSION 6 : Participer au suivi de la démarche d'efficacité des établissements de santé

En binôme avec le chargé mission efficacité expert des organisations et en lien avec le chargé de mission pilotant la démarche des dialogues de gestion et les pôles de proximité en responsabilité :

- Expertiser l'efficacité des organisations de santé
- Assurer le suivi des démarches régionales et nationales liées à la performance

Le /la chargé(e) de mission peut être mobilisé(e) sur d'autres sujets ponctuels en lien avec la politique nationale et régionale d'appui à la performance des établissements de santé.

Partenaires internes :

- Les Pôles de proximité par territoire de la Direction de l'Offre de Soins ;
- Le médecin DIM et les autres chargés de mission de la Sous-direction
- Les autres Sous-directions de la Direction de l'Offre de Soins
- Les autres directions de l'ARS notamment la Direction de la Stratégie et des Territoires, la Direction de la Sécurité sanitaire, de la Santé et de l'Environnement.

Partenaires externes :

- Ministère (DGOS, DSS)
- L'Assurance Maladie (DRSM, DCGDR, CPAM)
- Les Etablissements de Santé
- Les membres de l'URPS et des fédérations hospitalières

Profil recherché :

Le candidat doit faire preuve d'une appétence pour l'analyse de données.

Spécificités liées au poste :

- Déplacements occasionnels (Permis B requis)
- Participation aux astreintes administratives de l'agence
- Télétravail possible 1 à 2 par semaine après une période de formation
- Poste à temps plein
- Poste soumis à la Déclaration Publique d'intérêts

Qualité de vie à l'ARS:

- ▶ Accompagnement à la prise de poste
- ▶ Télétravail possible 1 à 2 jours par semaine après une période de formation
- ▶ Horaires variables (conciliation vie privée/professionnelle)
- ▶ Participation financière transports / Forfait mobilité / Mutuelle / Véhicules de service
- ▶ Aménagement poste de travail adapté possible (dont RQTH)
- ▶ Prestations comité d'agence.

Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	IASS ou Attaché / Groupe Rifseep III : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Niveau d'entrée : 5C : Règles des 105% (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée de 3 ans (3)	Contrat de Droit Public Niveau 3 (en référence au cadre de gestion) Rémunération selon expérience : Entre 25 et 40 KE bruts annuels

* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé. CDIsation possible.

Compétences requises* pour le poste :

Compétences	Niveau*
SAVOIRS :	
PROCESSUS METIER	3
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	2
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	2
SAVOIR-FAIRE :	
CADRAGE ET SECURISATION DE PROCEDURES	4
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	4
LOGICIELS METIERS	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
CONDUITE DE PROJET	3
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	3
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECU / ANALYSE	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
REDACTIONNEL	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTOOK)	3
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
VEILLE (REGLEMENTAIRE / TECHNIQUE)	2
SAVOIR-ETRE :	
RIGUEUR	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3
DIPLOMATIE / PEDAGOGIE	2
PRISE DE DECISION / ARGUMENTATION	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2

*Niveaux : 2 = Pratique ; 3 = Maîtrise ; 4 = Expert

Comment candidater ?

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 14/12/2025

Informations sur le poste :

Mme Elodie GUILBAULT : 03.62.72.78.84 / elodie.guilbault@ars.sante.fr